



**Le conseil d'administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2020**

Chronique de janvier 2020

## À travers les archives déchainées (2)

### Une traduction originale

Circulaire N°418 pour les maires de Vaucluse<sup>1</sup>, 3 mai 1808 :

*« Son excellence M. le ministre de l'intérieur demande, Monsieur, des renseignements et notions exactes sur le patois vulgaire de ce département comme aussi à connaître par des exemples en prose ou en vers l'idiome qui y est d'un usage populaire. Son excellence désire surtout avoir une traduction de la parabole de l'enfant prodigue telle qu'elle se trouve dans l'Évangile selon saint Luc chapitre XV faite dans ce patois et dans les versions différentes pour pouvoir juger des variations que le patois de ce département peut présenter.*

*Je vous demande en conséquence de m'envoyer la traduction de ce morceau dans le patois le plus usité de votre canton et, s'il était quelques opuscules de l'idiome vulgaire, de me l'indiquer où l'on pourrait au besoin en trouver quelques exemplaires.*

*Je compte sur votre zèle pour me fournir au plus tôt les renseignements demandés.»*

Cette demande a été envoyée à tous les préfets et les maires des départements de l'époque napoléonienne c'est-à-dire à plus de 100 départements. À cinq ou six traductions en patois par département, c'est une foule d'informations disparates dont l'exploitation a dû être bien problématique. Pour le Vaucluse<sup>2</sup>, on trouve la traduction du patois de Sault, Apt, Cadenet, Lourmarin et Avignon. Cette dernière est brute de fonderie, sans explication. Celle de Apt est remarquable, il y a une page d'observations avec par exemple : *« les lettres suivantes sont prononcées autrement qu'en français... Les Provençaux ont des diphtongues et des triptongues dans un système absolument étranger à la langue française. La voix s'appuie sur le premier son qui est aigu et tombe en glissant sur le suivant par les organes de la parole... »*

Le nord Vaucluse n'a pas répondu à cette consultation ou sa réponse est perdue.

Quel est l'objectif réel d'une telle consultation ? Il faudra attendre un siècle, la Troisième République, pour que la francisation soit achevée.

---

<sup>1</sup> Source ADV : 4299.

<sup>2</sup> Bibliothèque Nationale de France, Naf 5910.

## **La mairie de Cairanne... un bastringue (mai 1871)<sup>3</sup>**

Du recteur Jouval de Cairanne à l'Archevêque d'Avignon :

*« Je crois qu'il est de mon devoir d'informer votre grandeur de ce qui se passe dans la commune de Cairanne.*

*Dimanche 15 courant, jour des élections municipales, le parti rouge, qui est opposé au gouvernement et à la religion, est parvenu à faire passer sa liste. Des manifestations eurent tout de suite lieu et un bal fut organisé sous les fenêtres de l'un des candidats du gouvernement... Un feu de joie fut éclairé dans la soirée et bien des propos déplacés, pour ne pas dire plus, furent tenus.*

*Le dimanche suivant, il y a eu, néanmoins cette fois-ci, dans la maison commune un bal public auquel assistaient bien des personnes à l'imagination exaltée.*

*Je vous serais reconnaissant Monseigneur d'employer votre haute influence pour que désormais la maison commune ne soit pas transformée en bastringue... »*

## **1879 : déjà le libre-échange et les Chinois<sup>4</sup> !**

*« L'an mil huit cent dix-neuf et le dix-neuf février, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni dans le lieu habituel des séances en session ordinaire de février sous la présidence de M. le Maire.*

*La séance est ouverte*

*M. le maire expose que, au moment où les traités de commerce sont dénoncés, la chambre des députés justement préoccupée par la crise agricole que traversent les départements du Midi de la France et la ruine presque imminente de certaines industries nationales, se livre à une enquête pour savoir si c'est le système de libre échange ou de protection qui doit servir de base à nos échanges commerciaux.*

*M. le Maire expose en outre que nos départements ayant été atteints, depuis quelques années, dans leurs plus sérieuse et plus riches productions, il serait urgent de demander au Parlement la protection de la seule culture qui nous reste c'est à dire la sériculture.*

*Après une discussion approfondie dans laquelle sont démontrées les souffrances et les ruines entassées dans nos départements par la perte de la vigne, par la disparition de la culture de la garance qui ne peut soutenir le commerce avec l'alizarine.*

*Où l'exposé de M. le Maire*

*Considérant que la ruine de nos départements ne fait que s'accroître tous les jours, que la sériculture qui nous fait encore quelques ressources est sur le point d'être perdue par la suite de la concurrence des soies italiennes et asiatiques, se faisant l'interprète de sériculteurs, la commune de Cairanne émet le vœu que le gouvernement applique un droit compensateur sur les soies et les cocons de provenance étrangère. »*

---

<sup>3</sup> ADV, 25 J 224.

<sup>4</sup> ADV, Cairanne 1D3.

## **Délit très sérieux (29 fructidor an ?)<sup>5</sup>**

Compte des opérations pendant la troisième décennie de fructidor de l'agent National de la commune de Cairanne :

*« D'après les connaissances et les dénonciations qui ont été faites contre Marie Grivel épouse d'Elzear, gantier, d'avoir dit que les dimanches étaient toujours des dimanches et que les fêtes que l'on ordonne étaient des fêtes de merde, j'ai requis la municipalité de sévir contre ce délit et d'en informer le représentant du peuple »*

Signé le Maire Tranchier

## **Des conditions difficiles (enquête, An2 (1794)<sup>6</sup>)**

Tableau des établissements nationaux situés dans la commune de Cairanne.

*Les écoles se trouvent dans le même donjon qui sert de maison commune. Comme pendant l'été l'instituteur tente de trouver un endroit que ses amis ont prêté parce qu'il n'est pas possible de résister à la chaleur ayant un four (à cuire le pain) en dessous et l'ardeur du soleil qui pénètre à travers les tuiles...*

## **Le maire en prison<sup>7</sup>**

*« Nous, membres du comité Révolutionnaire du district d'Orange, Département de Vaucluse, mandons et ordonnons à tous les exécuteurs de mandement de justice, de conduire à la maison d'arrêt du district d'Orange le nommé Joseph Mathieu père, de la commune de Cairanne, prévenu d'après les dénonciations de sa municipalité d'avoir dilapidé les biens nationaux, d'être un des auteurs et instigateurs des maux qui ont affligé la commune de Cairanne, d'avoir en sa qualité de maire commis des actes arbitraires et tyranniques...*

*À Orange le 29 ventôse an 3 de la République (17 mars 1795). »*

La suite n'est pas connue

**Gérard Coussot**

Association « **Cairanne et son vieux village** »

260 Chemin du Pourtour

84290 Cairanne

[www.cairannevieuxvillage.eu](http://www.cairannevieuxvillage.eu)

---

<sup>5</sup> ADV, 5L34.

<sup>6</sup> ADV, 5L37.

<sup>7</sup> ADV, 6L94.